



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°23-66

Séance du 13 octobre 2023

Date de convocation : 09/10/2023 L'an 2023, le 13 octobre à 9h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 11/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 14/17 dans la salle d'animation de la résidence Schweitzer.

Présents : 11/17
Pouvoirs : 3/17
Excusés : 3/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme WANNERROY ; Mme BLET ; M. BRUN ; Mme
CABANNE ; M. PIERRE ; M. GARNAUD ; M. MUSSARD ;

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON à Mme BLET ; Mme
DARIES à M. BRUN.

Étaient absents excusés : Mme SERRA ; M. FLEISCH et M. OREAL.

**Tome 1 - N°23-66 - OBJET : Décisions d'aides financières prises dans le cadre de la
Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) des mois de juin, juillet et
septembre 2023.**

Madame la Vice-Présidente présente les différentes décisions qui ont été prises dans le
cadre de la Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) des mois de juin, juillet
et septembre 2023.

	<i>Parc public</i>	<i>Parc privé</i>	TOTAL CPSL	Pour rappel, en n-1
Mai 2023	9 491,69 €	2 120,10 €	11 611,79 €	12 014,19 €
Juin 2023	4 366,39 €	226,74 €	4 593,13 €	5 027,95 €
Juillet 2023	6 130,46 €	2 640,14 €	8 770,60 €	7 511,17 €
Septembre 2023	10 894,78 €	1 547 €	12 441,78 €	10 041,50 €
Cumul Année 2023	59 461 €	12 829,68 €	72 290,68 €	52 767,27 €

Pour rappel, la CPSL n'est pas organisée en août.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration entérinent les décisions de la Commission de Politique Sociale du Logement des mois de juin, juillet et septembre 2023, pour les montants énoncés ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI